



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service de l'action sociale  
Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

Service de l'action sociale SASoc  
Kantonales Sozialamt KSA

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 92, F +41 26 305 29 85  
www.fr.ch/sasoc

Courriel: sasoc@fr.ch

Aux Commissions sociales LASoc, aux  
Services sociaux régionaux LASoc, à  
l'Association des communes fribourgeoises et  
aux milieux intéressés

*Fribourg, le 26 août 2011*

## **Modification de l'Ordonnance du 2 mai 2006 fixant les normes de calcul de l'aide matérielle de la loi sur l'aide sociale LASoc**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Madame la Cheffe de service, Monsieur le Chef de service,  
Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que le Conseil d'Etat a décidé, lors de sa séance du 16 août 2011, d'adapter au renchérissement les montants mensuels forfaitaires pour l'entretien de l'aide matérielle de la LASoc. Ces montants seront augmentés de 1.75% dès le 1.1.2012. L'ordonnance modifiant l'ordonnance citée en titre sera publiée prochainement dans le Recueil officiel fribourgeois. Nous vous invitons à tenir compte de cette adaptation dans vos budgets 2012.

Quant à la motion Cotting/Goumaz-Renz (M1111.10) demandant la suppression de l'art. 9a (changement de domicile) LASoc, pour laquelle nous vous avons également consultés, elle fait l'objet d'un traitement séparé. Nous vous tiendrons informés de la suite qui lui sera donnée.

En vous remerciant d'avance, nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Cheffe de service, Monsieur le Chef de service, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

  
François Mollard  
Chef de service